

N° 34-2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 09-04-2026

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, BOUYGUES Mélanie, CAMINADE Christelle, COSTE Gisèle, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DELORME Fabrice, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGNEAU Céline

EXCUSES AVEC PROCURATION :

VIGOUROUX Nadine donne procuration à COSTES Jean-Claude

GUERIN Marco donne procuration à LAURENS Claude

EXCUSES : CHATILLON Emeline

ABSENTS : néant

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

À la suite des dernières élections municipales, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué au sein de la Chambre d'agriculture du Lot et Garonne.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité :**

**DESIGNER** M. RANGER Pierre comme délégué auprès de la Chambre d'agriculture du Lot et Garonne.

**Objet :**

**ADMINISTRATION**

Désignation d'un délégué à la  
Chambre d'agriculture

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Pour copie conforme,**

Le Maire,  
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,  
Véronique ORLANDO,

*"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique [telerecours.fr](http://telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de sa publication."*